

En cette nouvelle année, le Conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir pour vous présenter nos vœux et nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation.

Je remercie tous les maires et adjoints de la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère, les pompiers, Alain François, architecte, Olivier Bobay, bureau Louison Structures, toutes les entreprises qui ont travaillé pour la commune cette année Didier Bonin, Euro Charpente, Vitaloni, Michael Rey, SARL Vicat, Titelec, Garcia Romain, Virginie Lavastre, directrice des écoles, Laurie Balme, Stéphanie Rameau, Laurence Pronier, instituteurs, les présidents des associations communales, Andrée Détroyat, présidente de la Joyeuse rencontre et tous ses adhérents, Carole Chevallier présidente du Sou des écoles de Chasselay Serre-Nerpol, Florent Rostaing, président du Foyer et son équipe, Alain Mathevet ancien président de la société de pêche, Jacky Martin, président de l'ACCA et les chasseurs qui nous font l'amitié d'être présents parmi nous, et qui font leur journée boudins samedi prochain.

Sont excusés : Ghislaine Zamora, maire de l'Albenc, Elodie Jacquier Lafarge, député, Frédéric De Azevedo, président de SMVIC, Richard Bayle pour Chambard, Monique Faure maire de St Gervais, Laurence Pronier

En 2018, Laurence Mabelly a dû nous quitter pour une mutation dans le sud auprès de son père, encore une fois nous la remercions de son investissement profond et sincère envers nos enfants, elle a passé le flambeau à Laurie Balme qui est dans le même état d'esprit.

Grâce à Virginie, Laurie, Stéphanie et Cécile, la rentrée s'est effectuée sereinement dans les domaines scolaire et périscolaire. Les effectifs sont stables avec 20 élèves répartis du CE2 au CM2 dans la classe de Laurie Balme et 18 élèves de la toute petite section à la moyenne section pour Virginie Lavastre et Stéphanie Rameau. Notre regroupement avec Chasselay accueille 60 élèves au total, dont 22 sur Chasselay actuellement sous la direction de Laurence Pronier, qui a des attaches sur notre commune puisqu'elle est la fille de Guy David, nous nous doutons pas de la bonne collaboration qu'il y aura entre nos deux écoles.

Côté travaux, nous avons à effectuer des travaux sur la voirie en renforcement de chaussée pour 21.425 € HT sur toutes les voies communales réalisés par l'entreprise Vicat, qui recevront une subvention de 6963 € prochainement.

L'isolation du local communal des associations a été réalisée par Euro Charpente Oliveira pour un montant de 9.562 € HT subventionnés à 50 % soit 4781 € par la dotation territoriale. Ces travaux permettront une utilisation optimale par les associations dont l'ACCA qui va étrenner le local isolé pour les boudins le 20 janvier prochain.

L'installation des feux de sécurité au centre village, après quelques réglages assurent la sécurité du secteur de l'école, la circulation est bien synchronisée, cela a vraiment eu un effet bluffant pour la vitesse. Ces travaux ont coûté 26.157 € 50 HT subventionnés à hauteur de 55 % soit 13.974 €.

La commémoration du 11 Novembre, centenaire du conflit européen de 1914 a été particulièrement touchante cette année de par votre participation nombreuse, l'enthousiasme de la préparation avec les découvertes dans les archives communales ou des archives personnelles qui ont permis une exposition mettant en lumière la réalité terre à terre du vécu des soldats, de l'horreur de la guerre qui a pris la vie de jeunes hommes qui auraient préférés être chez eux auprès de leur famille, les enfants qui ont mis tout leur cœur dans l'interprétation de la chanson « le soldat », ce fut un très beau moment de communion souvenir avec eux. Encore un grand merci à nos sonneurs de cloches, David Martial et Jean-Paul Matraire, merci également aux personnes qui ont partagé des objets, des lettres, des cartes, et à Maurice Champon pour le prêt d'objets militaires.

Le 17 Janvier 2019 débutera le recensement de la population qui durera jusqu'au 17 Février, Evelyne est le coordonnateur du recensement, elle pilotera les opérations du recensement, vous pouvez la contacter en cas de questions particulières ou de problèmes, Christiane Galifet est notre agent recenseur, réservez lui le meilleur accueil, respectez les délais qui vous seront donnés pour les réponses, vous aurez aussi la possibilité de remplir vos questionnaires en ligne ce dont la mairie sera automatiquement alertée par le biais du site dédié à la commune par l'INSEE. Dans le bulletin municipal vous avez eu toutes les informations utiles, le recensement est vital pour les communes, merci pour vous.

Comme nous vous l'avons indiqué dans le bulletin, la société de pêche est dissoute, et Andrée Détrouyat compte cesser ses fonctions de présidente d'ici quelques jours, nous enverrons un courrier aux personnes de plus de 60 ans pour essayer de reconstituer un nouveau bureau, en attendant les adhérents continuent de se réunir tous les 15 jours pour leurs après-midis récréatifs. Avec des adhérents un peu plus jeunes, les activités pourraient se diversifier avec des promenades, des voyages et autres...

A propos des réseaux de téléphonie mobile qui a subi des incidents ces derniers temps, nous savons bien l'agacement que cela peut engendrer, cependant nous vous rappelons que hormis effectuer le signalement, la mairie n'a rien à voir avec les opérateurs de téléphonie et n'a aucun pouvoir pour le rétablissement des réseaux et que nous pouvons juste râler, comme tout un chacun il convient de s'adresser à son service client et peut être également s'adresser au conseil départemental (ce que nous faisons déjà) qui a fait installer les antennes sur notre territoire.

Nous avons eu des demandes de permis de construire et il nous est de plus en plus difficile de les faire passer au niveau de la DDT Grenoble à cause de la nouvelle loi agricole et la zone de montagne.

Comme vous avez pu le voir les ordures ménagères ont été mis sur la taxe foncière car il y avait trop d'impayés.

Le deuxième semestre a été agité dans notre pays avec le mouvement des gilets jaunes, il est évident que les choses vont devoir changer à plus d'un niveau, si vous le souhaitez un registre de doléances est ouvert en mairie afin que chacun puisse faire part de ses doléances et propositions pour l'avenir.

En 2018, il y a eu deux mariages Serrière Thibaud et Charline Berthier le 11 août, puis Eric Guillerme et Nathalie Mora le 15 septembre ; et cette année nous sommes gâtés puisque trois bébés sont arrivés : Gaspard Matraire, Chloé Roussenque et Jessy Rozier, nous invitons les parents à se rapprocher pour la remise des livrets de naissance.

Nous souhaitons la bienvenue à : Noémie Despois au hameau de Serre, M et Mme Quencez chemin de Toutes Aures, Eparvier Christine, impasse du couard,

Christine Gerboud de retour au village avec son compagnon Smaine Zekhnini, Anne Gratien (anciennement Ziane) qui est famille d'accueil et qui nous arrive avec trois élèves pour le regroupement, en espérant que ce nouveau cadre de vie leur apporte bonheur et plénitude chez nous.

La réussite et la qualité de vie de ce village ne seraient pas possibles sans les agents municipaux, Evelyne au service administratif, qui va devoir faire face cette année pour n'en citer que quelques-uns : à la mise en route du prélèvement à la source, au pilotage du recensement de la population, au répertoire électoral unique ; Gérard, aux commandes des services techniques, Stéphanie et Cécile, nos agents de l'école, volontaires, patientes. Au quotidien, chacun a une responsabilité qui s'alourdit constamment en fonction des nouvelles directives de l'état et pour le bon fonctionnement du service public communal. Je le dis chaque année, à Serre Nerpol nous avons peu de ressources mais notre capital humain est une richesse pour notre commune et ses habitants.

A propos de commune, l'association des maires de France lance une campagne de communication nationale signée des maires de France et portée par le hashtag MaCommuneJyTiens, je vous invite à soutenir nos communes sur [MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr](https://www.macommuneyytiens.amf.asso.fr) pour la démocratie de proximité.

Une consultation juridique gratuite destinée à la population des communes de Chasselay, Serre Nerpol et Varacieux sera tenue par un avocat tous les deux mois le dernier vendredi de 15 h à 18 h00 à la salle socio-éducative de Chasselay à partir du 25 janvier 2019.

Je remercie mes adjoints d'être à mes côtés pratiquement tous les lundis. Je souhaiterai mettre à l'honneur toute l'équipe municipale qui ne ménage ni son temps ni sa peine au service de la commune. Ils sont jeunes, pleins d'allant et d'idées nouvelles, et j'avoue que cela me motive et m'oblige à rester jeune moi aussi et à œuvrer au service de la commune avec enthousiasme et détermination.

Je termine en vous souhaitant à tous de ma part et de celle du conseil Municipal une année 2019 qu'il faut espérer sous le signe de la bienveillance, du respect envers soi-même et envers les autres, notre société a un peu tendance à l'oublier, bref une très belle année 2019 en bonne santé.